

AVIS
D'APPEL D'OFFRES GT2022-24

**TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA
CONDUITE D'ÉMISSAIRE DU TROP-PLEIN
DU POSTE DE POMPAGE 2 SUR LA 159E
AVENUE À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de réfection de la conduite de surverse de son poste de pompage 2 de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot situé sur la 159^{ème} Avenue.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **mercredi 17 août 2022** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Travaux de remplacement de la conduite d'émissaire du trop-plein du poste de pompage 2 sur la 159e Avenue à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot** », ainsi que le nom et l'adresse du soumissionnaire. Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7W 1G8, **au plus tard à 11h30 le vendredi 9 septembre 2022**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 11h30.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ACCQO, AQNB et ALEC.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par écrit avec Madame Isabelle Roy, Directrice des services techniques et des travaux publics de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à l'adresse courriel suivante : iroy@ndip.org.

DONNÉ à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 17 août 2022

M^e Catherine Fortier-Pesant
Directrice des services juridiques et greffière